

## **Discours d'ouverture du Président Thierry Beaudet**

### **Journées de rentrée de la Mutualité française**

**29 septembre 2016**

Chers amis, bonjour et bienvenue à ces journées de rentrée de la Mutualité Française auxquelles je suis heureux de participer, pour la première fois, en tant que Président de notre Fédération.

Je vous salue toutes et tous chaleureusement.

Pour un ancien instituteur, la rentrée a toujours une saveur particulière. C'est particulièrement le cas en cette rentrée avec les responsabilités du mandat que vous m'avez confié le 23 juin dernier.

Je salue et remercie les militants mutualistes des Hauts-de-France qui nous accueillent à Lille, capitale des Flandres.

Lille et sa forte tradition hospitalière que tous reconnaissent : ancienne, depuis l'émergence des premiers hospices ; actuelle, avec le plus important établissement hospitalo-universitaire au Nord de l'Europe.

Lille qui, sur le registre mutualiste, est aussi le siège de la nouvelle Union régionale, depuis le 27 juin. 2,7 millions personnes protégées, 162 SSAM, plus de 500 actions de prévention et de promotion de la santé.

La région des Hauts-de-France constitue une bonne illustration de l'ancrage mutualiste dans les territoires.

La Fédération est en ordre de marche autour d'Albert Lautman, notre nouveau directeur général, que vous apprendrez à connaître au cours de ces 2 jours. Autour de l'équipe d'élus qui m'entoure, largement féminisée. J'en profite pour saluer Dominique Joseph, Stéphanie Soares et Agnès Berg qui m'accompagnent efficacement depuis le début de mon mandat.

Trois mois se sont déjà écoulés depuis que vous m'avez élu.

Trois mois qui m'ont permis de rencontrer de nombreux interlocuteurs, de tous secteurs, de tous bords politiques, pour évoquer les enjeux de nos organisations, de nos mutuelles, de nos entreprises mutualistes et aussi l'ambition, la vision, qu'avec vous, je veux porter pour notre mouvement.

Trois mois qui m'ont surtout permis d'aller à votre rencontre. C'est le début d'une démarche qui rythmera mon mandat.

Depuis mes premiers pas en Mutualité, j'éprouve le besoin de partager. C'est le sens que je veux donner à ma présidence. En discutant avec vous, chez vous. En découvrant vos initiatives. En partageant vos réflexions. En m'inspirant de vos innovations. En me nourrissant de vos propositions.

A l'écoute de vos craintes, de vos besoins pour défendre et promouvoir nos valeurs communes.

Mais ces trois mois, actualité oblige, nous ont aussi amenés à nous emparer de nombreux dossiers, avec les élus du Bureau et les équipes de la Fédération. Je voudrais insister sur trois d'entre eux.

### **A commencer par le label senior.**

Au début de l'été, le Bureau de la Mutualité Française a décidé, à l'unanimité, de ne pas s'inscrire dans le dispositif envisagé par le Gouvernement. Cette prise de position a d'autant plus marqué qu'elle est collective.

Ce projet gouvernemental nous est paru :

- **Mortifère**, car non-viable économiquement, les contrats labellisés étant de 15 à 30% en-deçà des coûts techniques des contrats actuellement proposés par nos mutuelles. Nous sommes unanimes, de tels tarifs sont forcément générateurs de pertes.
- **Déconnecté de la réalité** des assurés : puisqu'il n'intègre aucun des services plébiscités par les seniors : l'action sociale, l'aide aux aidants voire la préparation à la retraite. Et

puis, quel senior plébiscitera l'orthodontie plutôt que l'implantologie dans sa couverture santé... ?

- **Enfin, il est à rebours** de tous les principes et valeurs que nous portons : universalité, solidarité, mutualisation.

Seuls pourraient y trouver intérêt les opérateurs qui privilégient la sélection des risques et des populations. Ceux pour qui solidarité et mutualisation ne sont que des bons mots. Ceux qui voient la santé comme une porte d'entrée pour vendre d'autres produits, assurantiels ou non.

Définitivement, ce label est une mauvaise réponse à une vraie question.

Je sais que l'entrée dans la retraite signifie pour beaucoup un taux d'effort plus important, au moment où les ressources diminuent. Mais les seniors, déjà couverts à 96 % par une complémentaire, s'inquiètent surtout de la fin de carrière du médecin de famille, des délais d'attente, des déserts médicaux, donc de voir la qualité du système de santé se dégrader. Et à ces légitimes interrogations, le label ne répond pas.

Si nos mutuelles sont plébiscitées par 70 % des plus de 65 ans, c'est parce qu'ils jugent nos prestations, nos services, nos pratiques tarifaires adaptés. Ils savent que nous nous attachons à maîtriser le mieux possible l'augmentation de leurs cotisations.

Passé un certain âge, on ne parie pas sur sa santé. Les soucis sont devant, c'est statistique. Le meilleur conseil à donner après 60 ans, c'est de ne pas être *aventurier*. Quelques euros de gagnés ne valent pas le risque de quitter et donc de perdre une mutuelle où l'on est bien, où l'on se sent en confiance, où l'on se sait protégé.

Le Président de la République a bien voulu m'accorder un entretien. Sans détour, je lui ai fait part de notre analyse et de nos attentes. Je veux penser que nous serons entendus.

**Ce qui m'amène à un deuxième sujet, également évoqué avec le Président de la République : le Code de la mutualité.**

Solvabilité 2 et l'ANI ont imposé un nouveau contexte normatif et réglementaire.

Aussi, un nouveau Code nous est-il indispensable pour fonctionner dans la réalité d'aujourd'hui et préparer l'avenir.

Nous voulons adapter la gouvernance des mutuelles à la généralisation des contrats collectifs. Nous voulons toletter, simplifier, clarifier les nombreuses dispositions qui se sont accumulées dans le Code depuis 2001. Nous voulons faire évoluer le statut de l' élu pour favoriser l'engagement militant, pour faire mouvement.

Un temps, au cours de l'été, ce projet de bon sens a été mis en péril, certains le caricaturant, jusqu'à y voir un cadeau pour la Mutualité.

A la suite de nos interventions, il a de grandes chances d'aboutir. L'histoire n'est pas, pour autant, terminée. Plusieurs étapes nous attendent encore. A nous d'être attentifs sur le contenu exact de l'ordonnance qui sera proposée. A nous de veiller à ce que sa ratification s'opère dans un calendrier contraint par les prochaines échéances électorales.

Cependant, quand ce Code aurait pu constituer une opportunité – celle de renouveler, de faire naître, de rajeunir, de féminiser une nouvelle génération de militants de la solidarité, de militants de la proximité – les pouvoirs publics s'en tiennent à la simple mise à jour technique. Alors que le mouvement mutualiste a besoin de militants et de responsables jeunes, divers, compétents, impliqués, reconnus, les pouvoirs publics ont écarté toute évolution des régimes indemnitaires des élus mutualistes.

Ces arbitrages défavorables montrent que très largement s'ils nous voient comme des assureurs santé, ils ne perçoivent pas, ils ne comprennent pas notre dimension « mouvement » et ses exigences.

Nos engagements de solidarité et de proximité semblent au mieux considérés comme un *hobby*, un passe-temps. Pour être conforté et se développer, le mouvement mutualiste, qui contribue au lien social, au lien humain, mérite pourtant mieux. Bien mieux. S'il peut être des assureurs sans militant, il n'est pas de mouvement sans militant.

**La dernière actualité concerne les négociations conventionnelles.**

En Bureau, nous avons donné mandat à nos représentants pour que la convention médicale ne soit pas signée. L'Unocam, désormais présidée par Maurice Ronat à la suite de Fabrice Henry, a partagé et suivi cette position.

Un tel choix ne s'est pas révélé simple. Bien sûr, 1,3 milliard d'euros de dépenses supplémentaires en faveur des médecins en année pleine, dont 315 millions d'euros pour les complémentaires et 165 millions d'euros pour les seules mutuelles, cela représente beaucoup d'argent. Et, faute pour nous de disposer d'une CADES, nous ne pouvons engager que les cotisations dont nous disposons, à un moment où la très grande majorité de nos adhérents regardent leurs cotisations à l'euro près.

A contrario on ne peut pas se dire favorable à une médecine de premier recours accessible et refuser toute évolution des tarifs en secteur 1, dont il faut rappeler les principales lettres étaient gelées depuis 6 ans.

Il nous faut toujours privilégier une adaptation des tarifs opposables à une plus grande liberté tarifaire. C'est la meilleure garantie d'absence de reste à charge ou de restes à charge maîtrisés, donc d'accès aux soins. C'est ce que la Mutualité Française a toujours défendu.

Un peu partout, possibilités technologiques innovantes, nouvelles pratiques médicales et soignantes manifestent le dynamisme du monde de la santé.

Et je veux citer Etienne, Etienne Caniard, dans son ouvrage « *Mieux soignés demain* » : « *La gestion du risque, c'est l'organisation du parcours du patient ; c'est une meilleure organisation de l'offre par l'incitation à des pratiques plus collectives, pluridisciplinaires ; c'est enfin une meilleure rémunération des pratiques de qualité.* »

Nous avons, je crois, des raisons de penser que nombre de médecins et de soignants adhèrent à cette mutation.

Pour autant que les institutions, dont la nôtre, nouent avec eux des relations de confiance. Tel est l'un des objectifs que je compte ériger comme l'un des marqueurs de mon mandat.

La rémunération des médecins doit bien évidemment être considérée. J'entends et comprends leurs attentes, leurs revendications.

Mais je veux aussi entendre les jeunes médecins qui ne se reconnaissent pas dans les modes d'exercice que sanctuarise cette nouvelle convention médicale.

Paiement à l'acte, exercice solitaire, absence de pluri-professionnalité et de coordination ville-hôpital sont autant de démonstrations de la non-prise en compte de leurs attentes et de leur vision de la médecine de demain.

On doit également regretter que la grande majorité des forfaits versés aux professionnels continuent de leur être accordés sans aucune contrepartie, ni évaluation.

Le forfait patientèle, qui remplace le forfait médecin traitant, ne lève pas nos objections. Aujourd'hui, taxe oblige, il est payé au médecin par l'Assurance maladie. Résultat, dans les statistiques officielles, il participe à l'augmentation de la part des dépenses de santé prise en charge par l'assurance maladie obligatoire.

On croit rêver ! Pour nous, c'est la double peine : non seulement, nous supportons intégralement la charge de ce forfait, sans que cela soit porté à notre crédit. Et en plus ce forfait est directement intégré dans nos frais de gestion...

C'est un point dur pour nos mutuelles.

Nous serions prêts à en assumer le coût si nous avions la certitude de pouvoir entrer en relation directe avec les professionnels de santé, pour leur verser ce forfait. Aucune solution technique en ce sens ne nous a, pour l'heure, été sérieusement proposée. Nous en sommes cantonnés au stade des bonnes intentions et nous ne pouvons pas nous y fier aveuglément. Ne soyons pas dupes : l'Assurance maladie et des médecins se satisfont de nous cantonner dans un rôle de payeur aveugle et désormais invisible. Voilà pourquoi nous ne nous sommes pas déclarés favorables à la signature de la convention en l'état. Mais les travaux avec la Cnamts continuent. Et nous serions disposés à revoir notre position s'ils évoluaient favorablement.

J'y insiste, on ne construira le système de santé de demain ni sans les médecins, ni sans les mutuelles, plus largement, bien entendu, ni sans les professionnels de santé, ni sans les mutuelles. Nous devons construire des relations confiantes, équilibrées, respectueuses de l'intérêt et de l'économie de chacun. C'est un enjeu majeur.

**Mais plus que des actualités, c'est un rapide diagnostic qu'en cette rentrée je veux partager avec vous.**

Nous mesurons à quel point, pour beaucoup de nos interlocuteurs, mutuelles = complémentaires santé.

Trop peu nombreux sont ceux qui font la différence entre les familles d'acteurs. Et le terme complémentaire lui-même est redoutable tant il indifférencie et banalise.

Ils sont encore moins nombreux à nous percevoir comme un mouvement, comme des militants faisant mouvement.

Ce qui frappe également, c'est que ceux-là mêmes qui nous plongent dans la concurrence en nous considérant comme des assureurs comme les autres, nous reprochent la possession de fonds propres et le recours à des instruments du marché au prétexte que nous sommes mutualistes. Ceux-là même qui trouvent légitimes qu'un assureur lucratif soit mécène d'un événement culturel ou soutien d'un événement sportif s'insurgent quand c'est une mutuelle, parce que c'est une mutuelle. On rêve !

Les mêmes qui savent se montrer indifférents, à Paris, lorsque l'on évoque nos organisations démocratiques, à but non-lucratif, lorsque l'on évoque nos résultats techniques contraints, nous sollicitent et se réjouissent lorsque nous accomplissons, sur leurs territoires d'élection, des actions de prévention, lorsque nous bâtissons des crèches, des Ehpad, des maisons de santé...

Chers amis, les contraintes sont fortes. Les injonctions sont paradoxales. Mais je souligne devant vous la formidable capacité d'adaptation et de résilience du modèle mutualiste. Connaît-on un secteur en France qui a connu sur un laps de temps aussi court autant de taxes, autant de restructurations ?

Plus encore, avec l'ANI, tous ceux qui se faisaient les oracles de notre disparition, qui nous prédisaient un tsunami se sont apparemment trompés. Le relevé des compteurs le prouve : nous sommes les premiers acteurs du collectif ! Depuis le début de notre histoire, nous avons relevé les défis du changement, et nous poursuivons sur cette route.

Malgré tout, nous devons constater qu'après un quinquennat additionnant les taxes et un autre quinquennat multipliant les segmentations, les équilibres économiques de nos mutuelles sont fragilisés.

Ce n'est pas sans poser des questions cruciales pour l'avenir.

**De ce diagnostic, je tire trois convictions pour que notre mouvement, nos mutuelles, nos unions, nos groupements continuent de faire mouvement et d'aller de l'avant.**

**Nous avons un formidable enjeu de communication :** nous devons parvenir à mieux faire comprendre qui nous sommes, ce que nous faisons, ce que nous voulons faire et selon quelles valeurs nous agissons. Il est temps pour nous de repartir à la conquête de l'opinion.

Tout laisse à penser que c'est le bon moment.

Chacun d'entre nous cherche à donner du sens à ses actions.

Des formes nouvelles d'économies se développent autour du partage, du don, de la collaboration entre les individus. Les résonances avec les fondements mutualistes sont fortes.

C'est pour mieux les appréhender que j'ai voulu organiser ces Journées de rentrée autour des thématiques proposées.

Plus que jamais notre modèle de démocratie qui invite à la participation peut constituer un moyen d'aller tirer et mobiliser le meilleur de chacun pour faire du lien, contrer les inquiétudes, la défiance qui minent notre société. Nos valeurs, nos actions, notre modernité n'ont jamais autant fait écho aux attentes et aux préoccupations actuelles. Je ne doute pas de la capacité de nos mutuelles, de nos capacités pour y répondre. Une communication offensive et positive doit nous y aider.

**Nous avons aussi un enjeu d'union, je dirai même un devoir d'union :** nous devons être capables de nous réunir si nous voulons que nos positions soient prises en compte. Que notre voix porte suffisamment pour être écoutée, mieux entendue. Que notre manière

d'entreprendre puisse se développer. Que nos valeurs de solidarité et de liberté soient respectées.

Notre influence auprès des pouvoirs publics en dépend. Rien ne sert d'être ferme dans les mots si nous sommes désunis dans les actes. Le label senior constitue un bon test. La Fédération doit s'efforcer de fédérer, rassembler, unir notre mouvement pour le représenter. La Fédération ne peut rien sans les mutuelles.

C'est dans la cohérence des discours et des pratiques, dans l'unité que réside notre force.

Je ne doute pas de notre maturité collective pour y parvenir.

**Nous avons enfin un enjeu de réflexion, de transformation** : notre société n'est pas en crise, elle est en mutation. Demain ne sera plus jamais comme hier. La nostalgie ne nous sera d'aucun secours. Nous avons à nous interroger sur le modèle de société que nous voulons, que nous souhaitons défendre, afin d'en proposer des déclinaisons conformes à nos convictions, à nos idéaux. **Nous devons être les acteurs d'une transition mutualiste.**

**La transition mutualiste**, c'est actualiser, moderniser dans les actes nos singularités qui font nos forces : innovation sociale, modèle participatif, élévation et émancipation des personnes. Autant d'atouts dont le pays a besoin au vu du pessimisme ambiant et des fractures qui le touchent.

**La transition mutualiste**, c'est vouloir réinventer, retisser le lien entre l'individu et le collectif. La stricte revendication individuelle tend à isoler, à séparer. La seule réponse collective tend à anonymiser, à rendre impersonnel. Entre l'individu et le collectif, pensons l'intérêt mutuel, pensons l'intérêt réciproque. Traduisons-le.

**La transition mutualiste** c'est relever le défi du digital sans renoncer à la relation humaine. C'est relever le défi du traitement, de l'usage des données de santé et des modèles prédictifs en plaçant l'éthique comme principe directeur de la réflexion et de l'action.

**La transition mutualiste** c'est comprendre et répondre aux besoins nouveaux résultant des parcours professionnels et de vie désormais moins linéaires, plus volatiles, plus incertains, plus complexes. C'est répondre aux défis du vieillissement. C'est inventer les modèles économiques de demain en terme de service et d'accompagnement. C'est penser ce que j'appelle les nouveaux habits de la protection sociale.

**La transition mutualiste**, c'est à la fois capitaliser sur notre expertise, nos savoir-faire et s'ouvrir aux autres, coopérer pour étendre notre action à d'autres pans de l'économie. Qu'il s'agisse du secteur du logement, de la jeunesse ou encore du grand âge.

**La transition mutualiste**, c'est être acteur de ces changements tout en prônant toujours plus de solidarité. C'est placer nos mutuelles, nos entreprises mutualistes dans le camp du progrès. Comprendre pour maîtriser, ne pas se laisser dominer par l'innovation et le changement, vouloir les orienter dans le sens du progrès pour tous.

N'ayons pas de complexes. Ensemble et fiers d'être mutualistes, soyons les acteurs de la transition mutualiste.

Nous devons trouver la voie d'équilibre entre le tout-Etat et le tout-marché. Parce que je ne crois pas que l'Etat ait le monopole de la solidarité. Parce que je ne crois pas non plus que conduire sa santé comme une automobile mériterait un bonus.

D'une certaine manière, la proposition de Générali d'une assurance santé comportementale illustre bien que nous sommes face à un choix de société. Cette offre prévoit de récompenser, par des avantages commerciaux, les assurés qui adoptent un mode de vie sain.

Cette offre est présentée comme un dispositif de prévention.

J'y vois plus de communication, plus de stratégie de sélection que de véritable responsabilisation, que de véritable stratégie de prévention.

La santé relève de nombreux déterminants génétiques, sociaux, environnementaux.

Or, qui a jamais eu l'occasion de choisir ses gènes, ses parents, son milieu de naissance et d'éducation ? Au nom de quoi la chance d'être en bonne santé devrait-elle être récompensée ? Faudrait-il alors punir de leur malchance celles et ceux qui sont malades ou doivent vivre une situation de handicap ?

Peut-on, au nom de la prévention qui concerne tout le monde, sélectionner la partie bien portante de la population qui a déjà la possibilité économique, sociale et culturelle d'y consacrer du temps et des moyens ou, au contraire, doit-on amener à la prévention celles et ceux qui en sont éloignés ?

Pour ma part, j'estime qu'il y a des limites que nous devons nous imposer. Le meilleur équilibre doit présider entre la dimension personnelle et la dimension collective de la santé, entre le bénéfice individuel et l'esprit de solidarité, entre l'intérêt du marché et l'intérêt général. Telles sont mes convictions pour le mouvement.

**Voilà pourquoi je milite pour une transition mutualiste.**

**Voilà pourquoi j'ai voulu que ces Journées de rentrée soient placés sous le signe de l'innovation et de la prospective. Afin d'appréhender les nouveaux horizons de la protection sociale, de l'e-santé, de l'économie collaborative. Pour que notre mouvement, nos mutuelles, nos unions, nos groupements puissent s'y inscrire.**

Notre époque connaît des mutations majeures.

Nos repères sont questionnés, brouillés.

Avec ces JRMF, j'ai souhaité que l'on prenne le temps d'échanger et de mieux percevoir toutes ces nouvelles tendances. Être à l'écoute du souffle du Monde. Tout doit être dit, avec la plus grande ouverture d'esprit sur le monde tel qu'il est, tel qu'il évolue.

Comme je l'ai déjà dit le 23 juin, si j'ai mes convictions, je crois aux dialogues, aux ouvertures. Je crois aussi que les marqueurs de notre identité – que sont la diversité de notre mouvement,

la capacité à tisser des liens, l'ancrage dans les territoires – sont nos meilleurs atouts face à l'émergence de ce monde nouveau.

C'est dès aujourd'hui que s'esquissent et se définissent des solutions pour demain. Dès aujourd'hui, ici, à Lille avec les intervenants de grande qualité, mutualistes ou non, qui ont répondu à notre invitation, avec nos partenaires, avec Terra Nova et la Fondapol. Je veux les remercier de leur présence aujourd'hui et demain.

Nos Journées de rentrée comportent un important volet participatif.

Elles illustrent aussi notre intérêt pour les nouvelles technologies.

Je souhaite que vous tous ici présents, militants, bénévoles, salariés, preniez toute votre place. C'est en s'appuyant sur chacun de vous que le mouvement parviendra à montrer que le mutualisme n'est pas que discours mais réalisations concrètes, un modèle toujours pertinent et capable d'innover.

Avec des ambitions assumées :

- Réaffirmer la capacité du modèle mutualiste à agir, à innover, à inventer et à se renouveler ;
- Réaffirmer la pertinence et l'opérationnalité des valeurs qui sont les nôtres ;
- Réaffirmer notre volonté de voir les questions de protection sociale présentes et bien présentes dans le débat politique, public et citoyen.

Bonnes Journées de Rentrée.